



00

2

Plan d'action  
2018-2028

2

Page	2018			2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026		2027		2028		
	jan-jun	juil-sep	oct-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	
Calendrier des Assises culturelles																								
2° AC																								
3° AC																								
4° AC																								
5° AC																								
6° AC																								
7° AC																								
<b>PRÉFIGURATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION</b>																								
1. Adopter une loi de la promotion de la culture et de la mise en œuvre du plan de développement culturel	93																							
Rédaction du projet de loi relatif à l'encouragement de la culture																								
Adoption du projet de loi par la Chambre des Députés																								
2. Nommer un Commissaire de gouvernement au plan de développement culturel	93																							
Supervision et coordination de la mise en œuvre du plan d'action adopté par le Gouvernement																								
3. Mettre en place un Observatoire des politiques culturelles	94																							
Mise en place d'un organe d'accompagnement et de consultation pour la mise en œuvre du plan d'action																								
4. Mettre en place un comité interministériel de la Culture	94																							
Mise en place d'un comité interministériel de la Culture pour la mise en œuvre d'une politique culturelle transversale																								
5. Créer une plateforme de documentation et d'information en ligne (www.kep.lu)	95																							
Mise en ligne provisoire des documents relatifs au plan de développement culturel																								
Définition de l'arborescence et rédaction d'un cahier de charges																								
Mise en ligne de la plateforme de documentation et d'information www.kep.lu																								
6. Établir un état des lieux précis et complet du secteur artistique et culturel luxembourgeois	95																							
Réaliser un état des lieux et une analyse transversale de la création au Luxembourg																								
Dresser un inventaire des acteurs de chaque domaine de la création																								
Créer un outil d'analyse capable de saisir les enjeux du caractère qualitatif de la création																								
Dresser un inventaire des subventions, bourses, prix, concours, possibilités de mobilité internationale disponibles par secteur																								
Établir une analyse des budgets de création et de production de chaque institution culturelle																								
Analyse des forces et faiblesses de chaque secteur et des potentiels et limites de développement																								
Réaliser une cartographie et un inventaire exhaustifs des équipements, infrastructures et associations culturelles au niveau régional																								
Dresser un état des lieux des infrastructures culturelles en y répertorient aussi leur accessibilité																								
Répertorient les lieux qui pourraient potentiellement être mis à disposition pour des activités culturelles et artistiques																								
Faire un inventaire de toutes les associations et actions culturelles																								
Publier tous les lieux, institutions et acteurs culturels sur le Géoportail																								
Réaliser un état des lieux de la politique culturelle internationale																								
Faire un inventaire des accords, directives européennes, conventions et autres engagements internationaux																								
Répertorient les accords qui pourraient potentiellement être développés dans une perspective proactive																								
Clarifier les attributions et rôles des acteurs de la politique culturelle internationale																								
7. Mener une réflexion sur les opportunités d'une refonte des ministères de la Culture et des Médias et de la Communication	96																							
Mutualiser et développer les compétences afin de créer davantage de synergies entre les domaines culturels, créatifs et économiques																								
8. Mener une réflexion sur les opportunités d'une mise en place d'un Fonds pour le patrimoine culturel, d'un Fonds pour la création artistique et culturelle de type « Arts Council » et d'un Fonds pour le développement régional	96																							
Dresser un inventaire des initiatives de soutien à la création et au patrimoine culturel, analyse de l'existant																								
Organisation d'ateliers sectoriels																								
Analyse des spécificités et nécessités de chaque secteur artistique, culturel et patrimonial																								
Consultation des organismes exemplaires à niveau international																								
Définition des attributions entre le ministère de la Culture et les nouveaux organismes professionnels																								
<b>GOUVERNANCE</b>																								
9. Établir la structuration et le fonctionnement d'un ministère de la Culture « nouvelle génération »	103																							
Définition des missions transversales																								
Mener une réflexion sur les opportunités de refonte du ministère de la Culture et du service des Médias																								
Adaptation des articles budgétaires aux différents champs d'activité																								
Transférer aux opérateurs la gestion des dispositifs d'intervention, d'animation ou de subvention																								
Création d'un département « études et statistiques »																								
Nouvelle phase de régionalisation et de décentralisation culturelles																								
10. Mise en place d'une cellule d'études et de statistiques culturelles	103																							
Identification des besoins en matière statistiques																								
Définition des objectifs stratégiques et opérationnels																								
11. Simplifier les processus administratifs au sein du ministère de la Culture	104																							
Identifier les complexités inutiles et qui font double emploi																								
Utiliser les technologies de l'information et de la communication de manière plus efficace																								
Création d'une adresse mail partagée par service																								
12. Mener une réflexion sur les formes juridiques et le fonctionnement des institutions culturelles	104																							
Études des différentes formes, de leurs atouts et limites																								
Réflexion sur une limitation des mandats de directeurs																								
13. Instaurer un nouveau mode de gouvernance des institutions culturelles sous tutelle du ministère de la Culture	105																							
Définitions des missions																								
Définition des objectifs stratégiques culturels pour chacune de ces institutions																								
Établissement d'un cahier des missions et des charges, contrat d'objectifs pluriannuels																								
Évaluation																								
14. Redéfinir la politique de conventionnement pluriannuel	105																							
Préquis recommandation 6.																								
Définition d'une charte de convention établissant les conditions préalables																								
Rédaction de chartes spécifiques à chaque domaine culturel et/ou fonction culturelle et/ou caractère culturel des infrastructures																								
Élaboration d'un cahier de charges spécifique à chaque opérateur culturel conventionné																								
Adaptation régulière du cadre référentiel selon le développement du milieu culturel																								
15. Redéfinir la politique de subventionnement assurée par le ministère de la Culture en charge de l'animation et de la structuration de la vie culturelle	106																							
Préquis recommandation 8.																								
Définition des missions du Ministère en matière de subventionnement																								
Identification des actions d'animation culturelle																								
Proposition de répartition des tâches entre les différents départements du ministère de la Culture et les entités sous sa tutelle																								
Élaboration d'une charte définissant les champs d'action de la politique de subventionnement du ministère de la Culture (animation culturelle, structuration de la vie culturelle, etc.)																								
Adaptation régulière du cadre référentiel selon le développement du milieu culturel																								
16. Mettre en place un plan d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes dans tous les domaines de la culture	106																							
Préquis recommandation 6.																								
Organisation d'Assises pour l'égalité femmes-hommes dans les arts et la culture																								
Élaboration d'une charte pour l'égalité femmes-hommes dans les arts et la culture																								
Intégration du plan d'action pour l'égalité femmes-hommes dans les cahiers de charges et conventions																								

	2018			2019			2020			2021			2022			2023			2024			2025			2026			2027			2028		
	Page	jan-jun	juil-sep	oct-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc			
Calendrier des Assises culturelles		2 <sup>e</sup> AC			3 <sup>e</sup> AC			4 <sup>e</sup> AC			5 <sup>e</sup> AC			6 <sup>e</sup> AC			7 <sup>e</sup> AC																
<b>CRÉATION</b>																																	
17. Encourager et soutenir les partenariats et la mutualisation des compétences, des réseaux et des moyens	113				Prérequis recommandation 6.																												
18. Améliorer les conditions de travail pour les artistes et créateurs	113				Prérequis recommandation 6.			Répertorier les espaces non utilisés																									
19. Augmenter le nombre de résidences d'artistes	114				Prérequis recommandation 6.																												
20. Mener une réflexion prospective sur la loi qui instaure les commandes publiques	114				Constituer un inventaire et une cartographie des œuvres d'art existantes																												
					Campagne de sensibilisation auprès des communes																												
21. Mettre en place un système de décernement de prix mettant en valeur les créations culturelles et artistiques	115	Dresser un inventaire et une analyse des prix, concours et récompenses																															
22. Mener une réflexion sur l'instauration d'un système de bonification pour renforcer la présence d'artistes luxembourgeois ou vivant au Luxembourg dans la programmation des institutions culturelles et des stations de radio et de télévision	115				Prérequis recommandation 6.																												
					Intégration d'un système de bonification dans les conventions																												
<b>VALORISATION DU TRAVAIL CULTUREL ET PROFESSIONALISATION</b>																																	
23. Réformer la loi du 19 décembre 2014 relative 1) aux mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle 2) à la promotion de la création artistique	121				Prérequis recommandations 8, 20, 21.																												
					Analyse et évaluation sectorielle de la loi																												
					1. aux mesures sociales																												
					a. au bénéfice de l'artiste professionnel indépendant																												
					b. au bénéfice de l'intermittent du spectacle																												
					2. à la promotion de la création artistique																												
					a. Bourse d'aide à la création artistique																												
					b. Commandes publiques																												
					Optimisation du potentiel											Légifération																	
24. Optimiser le régime fiscal (TVA, RTS, etc.) des artistes et entreprises culturelles	121				Analyse des différents taux de TVA applicables dans le secteur culturel																												
					Proposition d'harmonisation en accord avec la directive sur la TVA de l'Union européenne																												
					Légifération																												
25. Créer un guichet unique de conseil et d'information	122				Étude de faisabilité de la mise en place d'un guichet d'information (espace physique) au sein du ministère de la Culture																												
					Mise en place d'un bureau d'information, de conseil et d'orientation																												
26. Contribuer à la formation continue des artistes et acteurs culturels	122				Dresser un inventaire des formations continues proposées au secteur culturel																												
					Analyser les besoins de formations adaptées aux différents secteurs de la culture																												
					Développer des formations spécifiques pour le secteur culturel																												
					Mise en place d'un institut de formation continue pour le secteur culturel																												
27. Renforcer la structuration des fédérations, réseaux nationaux, associations professionnelles et sectorielles	123				Dresser un inventaire de toutes les fédérations et associations d'artistes professionnels																												
					Rédaction de codes d'éthique et de déontologie par secteur artistique																												
					Rédaction de glossaire/lexique des termes usuels par secteur artistique																												
					Rédaction de chartes de missions																												
					Mise en place d'un dispositif d'aide aux associations et organismes qui concourent à structurer le milieu professionnel																												
28. Réintroduire le congé culturel	123				Évaluation de l'ancien système du congé culturel et analyse des spécificités et nécessités du secteur culturel																												
					Mener une étude comparative des différents types de congés (politique, sportif, culturel, etc)																												
					Légifération																												
<b>PATRIMOINE CULTUREL</b>																																	
29. Réformer la loi sur le patrimoine culturel	130	Finalisation de la consultation des ministères et autres parties concernées de l'avant-projet de loi relatif au patrimoine culturel																															
		Procédure législative																															
30. Créer un Institut national du patrimoine culturel	130				Prérequis recommandation 29.			Recommandation concomitante avec l'avant-projet de loi relatif au patrimoine culturel (n° 29)																									
31. Réaliser un plan de gestion pour le patrimoine mondial de la Ville de Luxembourg	131																																
					Mettre en place un processus continu de recherche, d'analyse comparative et d'implantation des meilleures pratiques (benchmarking)																												
					Mener une campagne de sensibilisation																												
					Élaborer une vision collective durable																												
					Évaluation																												
32. Construire de nouvelles Archives nationales	131	Dépôt de l'avant-projet sommaire																															
		Finalisation de l'avant-projet définitif																															
		Dépôt à la Chambre des Députés																															
33. Construire un dépôt national pour les collections publiques	131	Visite de dépôt pour collections à l'étranger																															
		Dresser un inventaire des besoins et nécessités en matière de stockage																															
		Étude de faisabilité pour la construction d'un dépôt national																															
34. Créer un Institut du patrimoine industriel	132	Analyser la situation et le paysage actuel avec les différents acteurs actifs dans le secteur du patrimoine industriel																															
		Étude de faisabilité pour la création d'un Institut décentralisé du patrimoine industriel																															
35. Revaloriser la collection d'art du ministère de la Culture	132	Dresser et publier un inventaire de la collection																															
		Rédaction de procédures à l'inventorisation de la collection en collaboration avec le MNHA																															
		Rédaction de procédures relatives à l'acquisition et la gestion de la collection																															
		Création d'une arthrothèque accessible aux administrations publiques																															
36. Créer une Galerie nationale d'art luxembourgeois	133	Étude de faisabilité approuvée par le Conseil de Gouvernement																															
		Finalisation de l'avant-projet sommaire ensuite de l'avant-projet définitif																															
37. Créer un Centre national de l'architecture	133	Analyser la situation et le paysage actuel avec les différents acteurs actifs dans le secteur de l'architecture																															
		Étude de faisabilité pour la création d'un Centre national de l'architecture																															

	2018			2019			2020			2021			2022			2023			2024			2025			2026			2027			2028											
Page	jan-jun	juil-sep	oct-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc													
Calendrier des Assises culturelles																																										
2° AC																																										
3° AC																																										
4° AC																																										
5° AC																																										
6° AC																																										
7° AC																																										
<b>CULTURE EN RÉGION</b>																																										
38. Instaurer un nouveau mode de gouvernance des institutions culturelles régionales (centres culturels régionaux, musées régionaux, etc.)	139																																									
Prérequis recommandation 6																																										
Définitions des missions																																										
Définition des objectifs et des moyens pour chacune de ces institutions																																										
Établissement d'un cahier des missions et des charges, convention de mise à disposition des locaux, convention d'objectifs pluriannuels																																										
Évaluation																																										
39. Encourager et sensibiliser les communes ou les syndicats intercommunaux à élaborer un plan de développement culturel pour leur commune ou région	139																																									
Prérequis recommandation 6																																										
Organiser des ateliers sectoriels régionaux																																										
Définir les priorités en fonction des spécificités et besoins des communes et régions																																										
40. Signer des pactes culturels entre chaque commune et le ministère de la Culture	140																																									
Prérequis recommandation 6																																										
Prérequis recommandation n° 39																																										
Signature des premiers actes culturels (ex. Esch-sur-Alzette)																																										
<b>ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE</b>																																										
41. Renforcer les échanges et les collaborations entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et le ministère de la Culture	147																																									
Réaliser un état des lieux des initiatives œuvrant dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle																																										
Rédaction d'une charte d'engagement pour une reconnaissance du rôle fondamental des arts, de la culture et de la créativité dans le développement personnel et social des élèves et étudiants																																										
Rédaction d'un protocole d'entente interministériel culture-éducation																																										
42. Réserver une place plus importante à l'éducation artistique et culturelle dans l'enseignement en favorisant une approche transversale	147																																									
Dresser un inventaire des bonnes pratiques																																										
Évaluation des actions existantes																																										
Mobiliser les différents acteurs pour développer des actions concertées																																										
Rétroaction et évaluation																																										
43. Considérer, développer et promouvoir davantage l'éducation artistique et culturelle non formelle	148																																									
Dresser un inventaire des bonnes pratiques																																										
Évaluation des actions existantes																																										
Mobiliser les différents acteurs pour développer des actions concertées																																										
Rétroaction et évaluation																																										
44. Offrir une formation de médiation culturelle aux enseignants pendant le stage pédagogique et renforcer cette offre dans d'autres formations continues	149																																									
Mettre sur pied un répertoire de ressources culture-éducation																																										
45. Réformer l'enseignement dans les Conservatoires et les écoles de musique	149																																									
Organiser des Assises de l'enseignement musical et de la danse																																										
Harmoniser et simplifier les structures administratives (organisations scolaires, participations financières, etc.)																																										
Légifération																																										
46. Mener une réflexion pour étendre l'offre de formations culturelles à l'Université de Luxembourg	150																																									
Mener une réflexion sur les opportunités d'inclure des formations culturelles																																										
<b>CITOYENNETÉ CULTURELLE ET ACCESSIBILITÉ</b>																																										
47. Réaliser une enquête sur les pratiques culturelles du pays avec une périodicité de 10 ans : 1999, 2009, 2019, ...	157																																									
Documenter l'accessibilité et la participation des citoyens aux arts et à la culture																																										
Définir les critères, les indicateurs et outils d'évaluation																																										
Collecte de données																																										
Publication des résultats																																										
48. Développer la médiation culturelle	157																																									
Établir un diagnostic du terrain																																										
Dresser un inventaire des bonnes pratiques																																										
Mobiliser les différents acteurs																																										
Adopter une charte déontologique de la médiation culturelle																																										
49. Développer des actions spécifiques et d'intégration	158																																									
Évaluation des actions existantes																																										
Développer les actions concertées																																										
50. Développer l'accessibilité à la culture pour les personnes en situation de handicap	158																																									
Évaluation des actions existantes																																										
Rédaction d'un plan d'action pour l'accessibilité à la culture pour les personnes en situation de handicap																																										
Développer les actions concertées																																										
51. Développer la participation active et la citoyenneté culturelle	159																																									
Prérequis recommandation 48																																										
Mobiliser les différents acteurs																																										
Rétroaction et évaluation																																										
<b>INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES, RECHERCHE ET INNOVATION</b>																																										
52. Développer le Luxembourg Cultural and Creative Cluster	166																																									
Mobiliser les différents acteurs et développer des actions concertées																																										
53. Valoriser les activités de recherche réalisées au sein des institutions culturelles	166																																									
Réaliser un état des lieux																																										
Dresser un inventaire des bonnes pratiques																																										
Mobiliser les différents acteurs																																										
Rétroaction et évaluation																																										
54. Renforcer les synergies entre les institutions culturelles faisant de la recherche, l'Université du Luxembourg et autres instituts de recherche	167																																									
Clarification des besoins, des objectifs et des instruments existants																																										
Développer des actions concertées																																										
55. Mettre en place une stratégie numérique du patrimoine culturel national	167																																									
Réaliser un état des lieux et rédiger des recommandations																																										
Créer des fondements de l'écosystème numérique du patrimoine culturel national																																										
Mobiliser les différents acteurs																																										
Rétroaction et évaluation																																										

	Page	2018			2019			2020			2021			2022			2023			2024			2025			2026			2027			2028		
		jan-jun	juil-sep	oct-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc	jan-jul	juil-déc				
Calendrier des Assises culturelles																																		
<b>ACTION CULTURELLE DU LUXEMBOURG SUR LE PLAN INTERNATIONAL</b>																																		
56. Réaliser un état des lieux de la politique culturelle internationale	173																																	



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture

# Impressum

Le *Kulturentwécklungsplang 2018-2028* est une publication du ministère de la Culture, Luxembourg, composée de 5 volumes téléchargeables sous format PDF sur le site [www.kep.lu](http://www.kep.lu).

## KEP 1.0 – volume 2 – Plan d'action 2018-2028

### Conception et coordination éditoriale

Jo Kox, Kox Consulting




### Rédaction

Jo Kox

### Conception graphique

HEADROOM, Anton Stepine & CL'FF, Cliff Ross



-  Période d'analyse préliminaire
-  Mise en œuvre accomplie
-  Développement en continu

Crédit photographique : *À part être*, projet BlanContact, Cristiano Dias Andrade (collectif Dadofonic), direction artistique et chorégraphie : Annick Putz, Thierry Raymond ; production : Mierscher Kulturhaus, Fondation Kräizberg ; coproduction : Les Théâtres de la Ville de Luxembourg, 20.04.2018 Mierscher Kulturhaus, photo © Patrick Galbats

© Ministère de la Culture, septembre 2018

ISBN 978-2-87984-102-1 (eBook KEP 1.0, Volume 2)

Les volumes 1, 2, 3, 4 et 5 du *Kulturentwécklungsplang* sont disponibles en format PDF sur [www.kep.lu](http://www.kep.lu) et le site internet du ministère de la Culture <https://mc.gouvernement.lu> ou sur <http://www.culture.lu>.

ISBN 978-2-87984-102-1



9 782879 841021

